

LA COPÉ (Le vin, la cave coopérative, les combines)

Ça me ferait plaisir que tu rentres comme partiel

Aux environs de 1920, beaucoup de paysans sont mal équipés pour faire leur vin et pour le stocker. De plus, la fabrication du vin est une activité très contraignante. Il faut maintenir les cuves et les foudres en état, et entretenir le matériel. Durant les vendanges le vigneron doit fouler le raisin, le presser, décuver.
"Il y a du travail pour une personne rien qu'à s'occuper de ça" (Robert Bancel).

Sans compter les mille petits problèmes annexes. "Au début du siècle, les foudres sont faits avec des douelles (lattes cintrées) en châtaignier ou en chêne, il faut les embuguer (gorger d'eau) quinze jours avant vendanges pour que le bois gonfle et qu'il y ait pas de fuite." Si la cave n'est pas humide, il arrive que les foudres perdent encore au moment des vendanges. Il est indispensable alors de surveiller de près, jour et nuit, et de colmater les fissures avec du suif.

Le manque de place impose de stocker le vin dans des endroits d'un accès parfois difficile, tout au fond de la cave et en contrebas lorsque les maisons sont construites à flanc de colline. La création d'une cave coopérative s'impose. L'initiative revient à Alexandre Blanc, dit Sandret, socialiste convaincu.

Pour que le projet se réalise, il est nécessaire que non seulement ceux de son bord, mais encore tous les autres "soient dans le coup".

Marceau raconte : "Mon père est allé trouver Marius Bouet, très influent chez les blancs, et lui a dit : Je sais que tu as une cave parmi les mieux équipées du village, mais c'est l'intérêt du pays qu'on fasse une coopérative, aussi ça me ferait plaisir que tu rentres au moins comme partiel et deviennes vice-président."

Bien que politiquement tout les sépare, celui-ci accepte et entraîne avec lui quelques-uns de ses amis, "en tant que partiels" (pour une partie de leur récolte).

As oublidat de virar la gorga

Comme les clients de l'époque apprécient un vin bien rouge, "le gros qui tache", les paysans plantent dans les vignes des souches de "noirs", pour lui donner une couleur sombre. Les clients veulent aussi un vin "qui arrache". Paul Lafoux précise que certains recherchent par-dessus tout le vin de pressoir, "celui qui est fait avec la raque (rafle)", déchet qui part à la distillerie.

Pour arracher, ça arrache! "Que c'est bon", commente un amateur venu de la Haute-Loire. "Cette fois vous m'en avez donné du bon", s'exclame un Nimois.

Le degré alcoolémique n'est pas recherché. "Les courtiers regardaient la couleur du vin, le tastaient, mais ne mesuraient pas le degré d'alcool", explique Marceau Blanc, ancien courtier. Robert Bancel se souvient que "avant, les vendanges se faisaient de bonne heure. Pour la foire de Nîmes, vers le 26 septembre, tout le monde avait terminé. Une fois le grand Léon a même commencé à ramasser le 26 août. Les vins faisaient 8° ou 8°5. C'étaient les premiers qui partaient".

Monsieur Récit, le principal courtier en vin de la région, tastant un jour le vin de Vassier, conclut : "Maintenant il est bon." Il le préfère à celui de la fois précédente. Entre-temps Vassier a allongé son vin.

Le paysan qui obtient un vin de degré élevé est tout naturellement conduit à rajouter de l'eau. Comme on ne dispose pas d'eau courante, une façon ordinaire de procéder est "d'orienter la gorgue (gouttière) dans les cuves les jours de pluie". Un jour de gros orage Péloussier se trouve au café avec ses amis. "Il tombe des billets de mille", dit-il, ce que les autres entendent comme une allusion à la pluie qui favorise la pousse des vignes. Peu après, sa femme arrive toute espaourugée (échevelée) : "Vene lèu, as obli-dat de virar la gorga. N'i a de pertot!" Viens vite. Tu as oublié de tourner la gouttière. Il y en a partout !

L'opération de "mouillage", réalisée individuellement, est sans conséquences. Dans le cadre de la coopérative, c'est le président et le gérant qui décident d'ajouter de l'eau, au bénéfice de tous. Les combinards trouvent des solutions. Une opération consiste à ajouter l'eau dans la pastière de raisin, avant qu'elle ne soit pesée. Un propriétaire, un pélo, est réputé pour amener à la vigne un tonneau d'eau destiné aux vendangeurs. A la fin de la "demie", tout ce qui n'est pas bu n'est pas perdu, mais versé dans le chargement de raisins. "Celui-là, il était pas vergougous", "il était pas despitious", il était sans vergogne, sans délicatesse.

Extrait de son ouvrage : Des platanes, on les entendait cascailler, Vivre et parler dans un village du midi.

Pour tout renseignement ou achat concernant les divers ouvrages de l'auteur s'adresser à Nelly Chapotte-Domergue : 06 37 20 30 94

OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
Rédaction : L. DURET
Photos : L. Nardini, J-M. Andriuzzi, C. Nardini
Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
accueil.mairie@montpezat30.fr - 04 66 81 10 66
<https://www.facebook.com/Mairie.Montpezat.gard>
www.montpezat-gard.fr



L'Edito du Maire, Jean-Michel Andriuzzi

Une rentrée Olympique...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après l'euphorie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui ont hissé la France au centre de l'attention mondiale, la réalité de la rentrée s'impose. Les souvenirs de cette célébration exceptionnelle restent encore dans les esprits, mais l'avenir, lui, se dessine avec une incertitude palpable.

Si les Jeux ont offert un moment rare d'unité et de fierté nationale, cette période de rentrée rappelle que la vie quotidienne reprend ses droits. Les exploits sportifs gravés dans la mémoire collective, et l'engouement général retombent pour laisser place à des préoccupations plus concrètes. Les défis sociaux, économiques et environnementaux, qui ont parfois été éclipsés par l'euphorie des Jeux, se réinstallent au cœur des débats.

Les ambitions écologiques affichées lors des Jeux devront se traduire par des actions concrètes et durables. Dans le secteur de l'éducation, de la santé, ou encore du travail, des réformes attendues et souvent retardées sont à l'ordre du jour, mais leur mise en œuvre reste incertaine. La rentrée 2024 s'inscrit donc dans un cadre d'incertitude qui, paradoxalement, reflète les espoirs et les craintes d'une époque marquée par des transitions majeures.

La rentrée 2024, après les festivités mondiales, est ainsi marquée par une dualité : l'héritage glorieux d'un été olympique et l'ombre d'un futur imprévisible. C'est un moment pour se recentrer, relever les défis avec ambition, et surtout, redonner du sens à l'action collective pour un avenir plus sûr et plus solidaire.

Sur notre commune les projets avancent, certes pas à la vitesse que je souhaite, mais restent tributaires de beaucoup de facteurs exogènes. L'état d'avancement des gros projets est donc le suivant :

- La Maison des associations est enfin terminée et sera inaugurée le 2 Novembre matin en même temps que la Place René Domergue créée devant cet espace associatif. Cette inauguration se poursuivra par une journée taurine organisée par la DTM que je remercie.
- Le projet de La Queyrade attend la validation de la police de l'eau.
- Le projet de Maison en partage sera lancé, je l'espère, avant la fin d'année.
- Les études du projet Cœur de Village sont terminées. Nous attendons maintenant les notifications des subventions, indispensables pour pouvoir avancer.
- Le Hameau de la Melette est en cours de déconstruction à Cante Perdrix. Le délai de reconstruction dépend de la démolition en cours.
- Les travaux de terrassement des ombrières sont terminés, le planning de montage des structures n'est pas encore finalisé.
- Les petits travaux énergétiques se termineront en décembre.

C'est la rentrée, et nous avons reçu nos avis de taxes foncières. Sur notre commune les projets se poursuivent sans augmentation de la part communale de la taxe foncière. Cependant et comme annoncé en avril, vos bases d'imposition ont augmenté de 3,9%. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a diminué de 1%, tandis que les autres taxes communautaires ont grimpé de plus de 20%. Je maintiens donc ma position : il aurait été souhaitable que la Communauté de Communes du Pays de Sommières réduise le taux de la TEOM d'au moins 2%. Cela nécessiterait cependant une gestion rigoureuse et équilibrée des investissements. Ce dossier reste ouvert, et je le réaborderai en temps voulu.

En conclusion, il fait bon vivre sur notre commune, les résultats obtenus au cours des dix dernières années en sont la preuve.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente rentrée.



TRAVAUX ET PROJETS

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le choix de la Maison des Associations a été motivé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, sa situation centrale permet de créer un lien entre le village, le parking et le parc de la Garenne. Cette centralité répond également aux besoins de proximité pour l'organisation des festivités locales, facilitant l'utilisation de la licence IV communale dans un espace approprié.

En ce qui concerne la rénovation, la salle du rez-de-chaussée est dédiée aux réunions associatives et est gérée par l'association historique du Cercle des Sports, licence IV incluse. C'est aussi dans cette salle que nos aînés de l'association Les Heures Claires se retrouvent, profitant d'un espace moderne et convivial.

A l'étage, la salle est dédiée en priorité aux associations de danse. En effet, cette salle ne peut recevoir qu'un public restreint, de fait des miroirs ont été installés pour les associations de danse qui se partagent donc deux salles avec des miroirs.

La guinguette, installée sur le parking de la Garenne, est destinée aux festivités et sera administrée par l'association de la Boule de Montpezat, selon une convention. Lors des événements, les autres associations pourront l'utiliser en accord avec les différentes parties prenantes.

Enfin, l'espace créé et aménagé devant la Maison des Associations portera le nom de place René Domergue, en hommage à ce sociologue enfant de Montpezat, auteur du best-seller "Des platanes on les entendait cascailler", qui raconte l'histoire d'un village du Midi à partir de ce lieu.



INAUGURATION

**Le samedi 2 novembre
à 9h30**

**Suivi d'une journée taurine
avec la DTM (abrivado dès 11h).**



AGENDA

FORUM EMPLOI
Jeudi 3 octobre 9h-12h
Foyer de Calvisson
Rens. 04 66 35 91 71
relais.emploi@ccpaysdesommieres.fr

COMMENT S'Y RENDRE ?

Tous secteurs d'activités - Prévoir plusieurs CV



REPAIR CAFÉ
Samedi 12 octobre 2024 - 9h30 à 12h
à Montpezat
DANS LA SALLE LE CERCLE à MONTPEZAT (2 RUE DES ÉCOLES)

APPORTEZ VOTRE PETIT APPAREIL
ELECTROMÉNAGER ET APPRENEZ À LE RÉPARER
AUTOUR D'UN CAFÉ !

Atelier gratuit - adultes & enfants
Infos & inscriptions : repaircafe@calade.org
09 52 44 74 62 - www.calade.org

CET ÉVÉNEMENT EST ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION CALADE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES ET LA MAIRIE DE MONTPEZAT

OCTOBRE ROSE
Le vendredi 11 octobre
Au foyer

SOIRÉE CARITATIVE AU PROFIT DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Initiation à la salsa avec Lydie Martin de 19h à 20h
DJ soirée musicale animée par Bob Buvette et snacking
Présence de la Ligue contre le cancer et vente de rubans roses

Partenaires :
La commune
L'association Armonia
La Ligue contre le cancer
Lydie Martin
Mes aiguilles pour tous

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE THÉÂTRE !

L'association "Révèle-toi !" propose des cours de théâtre pour se révéler, pour faire grandir sa confiance en soi, pour rencontrer, pour se rencontrer, pour s'épanouir, pour rire, pour s'épanouir, pour grandir, pour rester enfant, pour oser, pour gagner en concentration, pour se faire du bien ! Pour les enfants, ce sont des ateliers qui permettent l'éveil des sens, la coordination, l'appréhension de l'espace, du corps, des émotions à travers des exercices ludiques mais structurants. Les plus timides apprennent à oser, les plus vifs apprennent à canaliser, le tout dans une atmosphère bienveillante et sécurisante. Le jeu permet le je.

Cours le Samedi de 9h15 à 10h15

Avec les ados, nous explorons davantage le panel émotionnel que cet âge traverse avec sensibilité, les thèmes sont ceux qui leur parlent et nous alternons textes contemporains, improvisation et découverte de textes classiques. Le travail corporel et vocal est plus approfondi. La construction de personnage, de mise en scène et de code de jeux est plus présente.

Cours le Samedi de 10h30 à 12h

Dans les cours pour adultes, de nombreux exercices permettent l'épanouissement de soi, permettant à chacun de trouver sa place selon son profil, son envie et ses besoins. Sortir de sa zone de confort, être accompagné dans la bonne humeur vers le jeu théâtral. La 1ère partie de l'année permet de s'initier ou de se remettre à niveau pour ceux qui ont déjà pratiqué en techniques corporelles, vocales et émotionnelles. Nous abordons ensuite des textes contemporains pour approfondir le travail sur le lâcher-prise et l'affirmation de soi.



Cours le Lundi de 19h à 21h (début lundi 16 septembre, possibilité de rejoindre le groupe jusqu'à fin septembre) Contact : Caroline Tél. : 06 82 75 16 73 - email : asso.reveletoi30@gmail.com

ARMONIA

Notre rentrée musicale est en cours !

Rappel des horaires de danse:

MERCREDI (maison des associations)

- 17h30 : enfants 6-8 ans
- 18h : enfants +8 ans
- 19h : adultes initiés

VENDREDI (foyer)

- 18h : adultes débutants
- 19h : ados initiés

Les travaux de démolition du hameau de la Melette ont débuté il y a quelques semaines.



 **URBANISME**

Pour finaliser les projets, nous avons dû adapter notre PLU. Tout d'abord, nous avons été contraints de procéder à une mise en compatibilité par déclaration de projet, afin d'ajuster le règlement d'urbanisme au projet de "La Queyrade". Ensuite, pour continuer à soutenir le développement de l'économie agricole, nous avons réalisé la Révision Allégée N°1 du PLU pour la zone agricole. Enfin, pour finaliser le dossier de la maison en partage, nous avons initié la modification allégée N°1, visant à ajuster légèrement un règlement (deux mots à supprimer).

La mauvaise nouvelle est que cela repousse encore le délai de livraison de la maison en partage. Cependant, la bonne nouvelle est que les autres projets sont en cours. Le prochain PLU devrait être traité rapidement, car la loi Climat et Résilience, adoptée en août 2021, est en application. Celle-ci vise à atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la décennie 2021-2031, comparé à 2011-2021... Il ne reste presque plus rien !

 **PATRIMOINE : une campagne de don pour la rénovation du temple**

Le temple communal a vu la structure de sa toiture se dégrader malgré les réparations effectuées depuis plusieurs décennies. Aujourd'hui, des infiltrations régulières sont constatées et les réparations deviennent très compliquées au regard de la vétusté de l'infrastructure extérieure. L'objectif du projet est la réfection totale de la toiture par la dépose de la couverture existante et de tout l'ensemble des supports bois. Un traitement de la charpente sera réalisé avant la pose de la nouvelle couverture. L'installation de chéneaux en zinc est également prévue pour clôturer cette phase de chantier. Parallèlement aux travaux de toiture, les menuiseries seront remplacées pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

La remise en état du temple protestant permettra de conserver et de mettre en valeur ce patrimoine historique, de continuer à y accueillir la communauté protestante dans de bonnes conditions et d'y organiser, ponctuellement, des événements culturels comme des concerts ou des expositions.



La campagne de don est organisée et encadrée par la Fondation du patrimoine. Retrouvez le bulletin de don en mairie ou sur www.montpezat-gard.fr



ENVIRONNEMENT

GARDONS ALABRI

Le risque inondation concerne plus de 50 000 habitants sur le bassin versant des Gardons. L'EPTB Gardons est en charge de la prévention de ce risque sur ce territoire pour le compte des communautés de communes et d'agglomération.

Gardons lance Gardons ALABRI, une vaste opération de diagnostics gratuits des logements situés en zone inondable !

Les propriétaires peuvent contacter l'équipe Gardons ALABRI du bureau d'études OSGAPI, qui a été mandaté par l'EPTB Gardons, pour procéder aux visites des biens et l'établissement d'un diagnostic. Celui-ci détermine la hauteur d'eau dans l'habitation à partir d'un levé topographique puis décrit les travaux à mener. Il s'agit dans la majeure partie des cas de poser des batardeaux aux niveaux des portes pour empêcher l'eau d'inonder la partie habitable et de causer d'importants dommages.

Des travaux pris en charge à minimum 80% et jusqu'à 100%

A l'issue du diagnostic, l'équipe Gardons ALABRI accompagne les propriétaires pour la réalisation des travaux en facilitant l'obtention de 80% de subvention de la part de l'Etat. 20% supplémentaires de la part du Département du Gard sont possibles sous condition de ressources.

Contactez l'équipe ALABRI :

09 74 76 93 52

alabri@osgapi.com

<https://osgapi.com/gardonsalabri/>



INFOS DIVERSES

Une application gratuite pour consulter les menus de vos enfants !

A compter du 1er septembre 2024, le nouveau délégataire pour le marché de la restauration scolaire "Terres de cuisine" vous offre la possibilité de télécharger gratuitement leur application mobile IOS et Android. Vous y trouverez les menus de votre enfant, la configuration des allergènes et diverses actualités en lien avec la cantine.

Les menus continueront à être en téléchargement sur les plateformes habituelles.



Ouverture du portail familles pour les accueils périscolaires

La communauté de communes a souhaité procéder à la mise en place d'un portail familles pour la gestion des inscriptions et autres démarches relatives aux services périscolaires.

Un service en ligne personnalisé et sécurisé permettant d'effectuer les démarches suivantes : inscriptions, transmission de justificatifs et documents, réservation ou annulation de repas et/ou accueils du matin et du soir etc. Les familles utilisatrices des services périscolaires recevront prochainement un Email pour activer leur compte

Renseignements au 04 66 77 77 46 ou <https://paysdesommieres.portail-familles.app/>



Nouvelle décision du CCAS

Suite à la fin de l'épisode COVID, les colis ne seront accordés cette année que pour les personnes de plus de 75 ans, habitant la commune et ne pouvant pas se déplacer au repas des aînés prévu le jeudi 12 décembre (cf. bulletin d'inscription distribué en même temps que ce bulletin municipal). Vous avez jusqu'au 20 octobre pour vous inscrire !

ACCUEIL OCCASIONNEL DANS LES CRÈCHES

Des places d'accueil en occasionnel sont disponibles dans les crèches sur la commune de Calvisson (crèche « Gribouille ») et sur la commune de Sommières (crèche « L'Enfantine »).

Comment cela fonctionne ?

Les familles inscrites au préalable sont contactées par la directrice de la crèche lorsqu'un temps d'accueil se libère (absence d'un enfant en accueil régulier).

Contacts pour inscription :

Crèche « Gribouille » Calvisson - Margaux Charoussat - Directrice 04.66.63.00.98.

creche.gribouille@ccpaysdesommieres.fr

Crèche « L'Enfantine » Sommières - Vanessa Salazard - Directrice 04.66.80.44.21.

creche.enfantine@ccpaysdesommieres.fr



DU NOUVEAU DANS LA COMMUNE

Sandy Roedelsperger, habitante de la commune, propose des services de secrétaire administratif et médical à domicile, adaptés aux professionnels de la santé et aux entreprises. Son expertise couvre un large éventail de tâches administratives, telles que la gestion des appels, la prise de rendez-vous, la gestion des dossiers patients, la rédaction et la mise en forme de documents, ainsi que la gestion des agendas. En tant que secrétaire médical, elle maîtrise les terminologies médicales, l'organisation des dossiers médicaux et la liaison avec les professionnels de santé. Flexible et réactive, elle vous offre un soutien personnalisé pour optimiser votre organisation au quotidien.

SR30assistante

Administratif et petite comptabilité



SR30assistante@outlook.com
06 51 79 03 06



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA COMMUNE



Les vendredis musicaux tout l'été



Le forum des associations